

OPEN STOREFRONTS (COMMERCES OUVERTS)

Réimaginer les espaces extérieurs pour les New-Yorkais et les petites entreprises



Photo by NYC & Company



OPEN STOREFRONTS (COMMERCES OUVERTS)

Réimaginer les espaces extérieurs pour les New-Yorkais et les petites entreprises

La pandémie de COVID-19 a posé des défis uniques aux entreprises new-yorkaises de tous les secteurs—des défis qui ont renforcé le lien direct mais néanmoins complexe entre la santé publique et notre économie. Pour plus de 40 000 commerces dans la ville (dont 90 % sont des petites entreprises appartenant à des immigrants ou des minorités) ces défis représentent des menaces à leur survie, et à la vitalité de leur quartier, même quand ils proviennent de mesures nécessaires pour la santé publique.

LE BESOIN EN COMMERCES EXTÉRIEURS

Les commerces peuvent bénéficier grandement de la réinvention des espaces extérieurs par la Ville, un effort qui soutiendra les chefs d'entreprise, les quartiers et l'économie de la ville tout en permettant aux clients de faire leurs courses sans danger en respectant les protocoles de santé publique. À l'heure actuelle, les magasins de vente au détail à l'intérieur ne peuvent opérer qu'à la moitié de leur capacité (avec même des restrictions supplémentaires pour les entreprises dans les zones à clusters de COVID élevé ou modéré). En vertu des règles et réglementations existantes, les commerces ne sont pas autorisés à effectuer des transactions à l'extérieur et, dans la plupart des corridors commerciaux, d'étaler leur marchandise à l'extérieur. En outre, les chefs d'entreprise doivent avoir les permis pertinents pour toutes les activités se déroulant sur un trottoir comme le placement des panneaux, les cordes, les étançons, etc.

LE PROGRAMME OPEN STOREFRONTS

Dans le cadre de la stratégie de rétablissement du maire et avec l'inspiration du programme Open Restaurants (Restaurants ouverts), la Ville est en train de lancer le programme Open Storefronts pour permettre aux commerçants d'utiliser une partie du trottoir pour faire leurs affaires. Ils pourront étaler leur marchandise, conclure des transactions, et fournir à leurs clients des zones leur permettant de faire la queue, dans la mesure où le commerce répondra aux critères d'éligibilité identifiés par la Ville qui figureront à nyc.gov/openstorefronts. En outre, pour les corridors désignés Open Streets: Restaurants (Rues ouvertes : Restaurants), le programme Open Storefronts permettra également aux commerçants d'utiliser la voie à côté du trottoir pour faire leurs affaires pendant les heures au cours desquelles Open Streets: Restaurants est en vigueur.

Le programme sera ouvert à tous les commerces opérant au rez-de-chaussée après que leurs propriétaires aient rempli un formulaire court en ligne où ils affirmeront leur compréhension des critères et restrictions du programme.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- La Ville a mis à disposition en ligne des directives spécifiques et des critères de configuration des emplacements pour permettre aux commerces de participer au programme Open Storefronts.
- Un décret d'urgence a été ébauché pour suspendre toutes les règles et régulations nécessaires afin de soutenir la mise en œuvre du programme.
- Le personnel de la permanence téléphonique SBS Restart a été formé sur comment répondre aux demandes d'informations des chefs d'entreprise à propos du programme et où acheminer leurs questions.
- La Ville a créé un formulaire/processus d'admission ainsi que des conditions générales que les chefs d'entreprise doivent accepter pour participer au programme.